ASSURANCE : FONDAMENTAUX

Solvency II : lire la révision, ajuster les piliers et préparer les travaux

Les organismes d'assurance ont stabilisé leurs dispositifs Solvency II mais la révision du cadre remet plusieurs sujets en mouvement. Les fonctions clés et la direction financière s'interrogent sur ce qui va changer dans le calcul et dans le reporting. Les échanges restent souvent au niveau des principes sans se traduire en plan de travail. Trois heures à distance pour prendre de la hauteur sur les évolutions du cadre prudentiel et leurs conséquences opérationnelles : effets sur le calcul des exigences, sur la gouvernance des fonctions clés et sur les états de reporting. La séance s'adresse à des participants déjà familiers des trois piliers et cherchant à anticiper les travaux à conduire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Actuaires responsables de fonctions clés directeurs financiers et contrôleurs internes d'organismes d'assurance soumis au régime prudentiel.

PRÉREQUIS
Maîtriser l'architecture de Solvency II et pratiquer les travaux liés à l'un de ses piliers.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les axes de révision du cadre prudentiel
- Mesurer les effets attendus sur le calcul des exigences de capital
- Identifier les conséquences sur la gouvernance et les fonctions clés
- Anticiper les évolutions des états de reporting et de la communication
- Construire le plan de travail interne de préparation

03 Programme détaillé

M1 Où en est le cadre prudentiel

- Ce qui bouge et pourquoi
- Rappeler l'architecture des trois piliers
- Identifier les axes de révision en discussion
- Situer les attentes exprimées par le superviseur
- Repérer les sujets qui concernent directement l'organisme
- À retenir : Une révision du cadre prudentiel se prépare par les données et les processus avant la publication des textes définitifs.

M2 Effets sur le calcul et la gestion des risques

- Du principe au bilan prudentiel
- Mesurer les effets attendus sur les exigences de capital
- Revoir les hypothèses de valorisation des engagements
- Adapter les travaux d'évaluation interne des risques
- Réexaminer la politique de gestion des risques
- Cas pratique : Analyse de l'effet d'une évolution de paramètre sur le bilan prudentiel d'un organisme reconstitué.

M3 Gouvernance et reporting

- Préparer les équipes et les états
- Ajuster le rôle des fonctions clés
- Revoir les circuits de validation et de documentation
- Anticiper les évolutions des états quantitatifs
- Adapter les rapports narratifs destinés au superviseur
- Atelier : Construction du plan de préparation interne avec répartition des tâches entre les fonctions concernées.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr